

Guide de gestion des

# déchets ménagers



mars 2023



**Noble —  
Contrée**  
COMMUNE

# Principes de base

**Un déchet non recyclable qui passe dans un sac de 35 litres doit aller dans un sac taxé.**

## Déchetteries

Les déchetteries des Hartes à Miège et de Cratogne à Venthône sont ouvertes à tous les citoyens de la commune de Noble-Contrée.

## Déchets de nourriture

Les déchets alimentaires crus, les épluchures et le marc de café peuvent être utilisés dans un compost privé, amenés aux déchetteries ou dans les composts de quartier. Les restes de repas cuits et les produits laitiers peuvent être amenés aux déchetteries.

Les viandes crues et les poissons crus sont à jeter dans un sac taxé.

## Cartons

Vous pouvez déposer vos cartons à la déchetterie de manière simple, rapide et en grande quantité. Cette infrastructure est mieux adaptée que les mols à papiers situés dans les écopoints.

## Rapportez un maximum dans les commerces

En rapportant les matières recyclables dans les commerces, vous contribuez à réduire les coûts de gestion aux déchetteries. Les commerces disposent déjà d'une logistique circulaire qui diminue notamment les transports à vide.

## Bon à savoir

Les commerces sont obligés de reprendre les appareils. Selon l'art. 4 de l'OREA (Ordonnance sur la restitution, la reprise et l'élimination des appareils électriques et électroniques), les commerçants sont tenus de reprendre gratuitement les types d'appareils qu'ils proposent dans leur assortiment.

## Mesures sociales

A la naissance d'un enfant, la commune remet gratuitement à la famille 100 sacs de 35 litres.

Pour les personnes qui, en raison de leur état de santé ou d'un handicap, utilisent tous les jours et de manière durable des protections contre l'incontinence ou tout autre dispositif sanitaire produisant un volume important de déchets, la commune remettra gratuitement un lot de 50 sacs de 35 litres (contre attestation fournie par le CMS).

## Quantité

Il est accepté, dans nos déchetteries, 1 m<sup>3</sup> de déchets inertes par semaine et par usager. Pour les autres types de déchets, il n'y a pas de limite de quantité. Toutefois, les quantités amenées doivent correspondre à l'usage normal d'un ménage.

## Situations exceptionnelles

En prévision d'une forte utilisation de la déchetterie par un particulier liée à une situation exceptionnelle (décès, dégâts importants, travaux d'une PPE, etc.), le citoyen de Noble-Contrée doit aviser au préalable RETRIPA SA de sa future venue au 079 328 33 51.

## Entreprises

Les déchets provenant de l'activité des entreprises ne sont pas admis dans nos déchetteries.

## Système d'accès

Afin de réduire le «tourisme des déchets», les entrées de nos déchetteries sont dorénavant équipées de barrières amovibles. Tous les ménages de Noble-Contrée disposent d'une carte (non transmissible) permettant l'accès aux déchetteries de Miège et de Venthône.



## Déchets à mettre dans le sac taxé

### Bouteilles de vinaigre ou d'huile

Ces bouteilles ne sont pas en PET et nuisent à son recyclage, notamment à cause des restes d'huile et de vinaigre.

### Briques de jus de fruit (ou de lait)

Il n'y a pas que du carton dans ce genre d'emballage, mais aussi des couches de plastique, de cire et parfois d'aluminium. En conséquence, il ne faut pas les mettre au vieux papier.

### Sac d'aspirateur

Pour éviter de diffuser de la poussière dans la pièce au moment du changement de sac, pensez à bien refermer le trou avec la languette de carton prévue à cet effet. On peut aussi y ajouter un morceau de ruban adhésif.

### Ampoule ordinaire

Composée de métaux et de verre, elle peut aller sans problème à la poubelle - contrairement aux ampoules économiques (fluocompactes) et aux tubes lumineux (néons), qui contiennent de l'électronique, des gaz et des poudres fluorescentes toxiques. Les ampoules LED ne doivent pas aller à la poubelle.

### Enveloppe pour photo

Malgré les apparences, ces enveloppes sont le plus souvent en plastique. Et le plastique est très malvenu dans le papier et le carton de récupération, car il nuit au recyclage.

### Papier et carton souillés

S'ils sont propres, tous les papiers et cartons d'emballage peuvent être récupérés avec le vieux papier (mais pas les emballages de surgelés).

### Emballage en plastique

Les plastiques ne sont pas récupérés, sauf les bouteilles de boissons en PET et les emballages de produits laitiers en PE (repris seulement dans certains commerces).

### Chiffons souillés et vieilles chaussures

Les textiles, les vêtements et les chaussures en bon état peuvent être déposés dans des containers de récupération. Mais s'ils sont souillés (graisse, peinture, etc.), leur place est dans ce sac.

Trier ?  
C'est pas  
sorcier !

### Litière du chat

Surtout pas dans les WC : les grains se décomposent dans les canalisations et les bouchent. La plupart des installations de compostage préfèrent ne pas les avoir non plus (pour des raisons techniques).

### Déchets composites

Lorsque plusieurs matériaux sont étroitement mêlés pour constituer un objet, on dit que c'est un « déchet composite ». Ce mélange empêche pour l'instant le recyclage.



inScience

# Principaux déchets refusés à la déchetterie



Type de déchets refusés



Où les déposer

Ordures ménagères	Moloks de la commune et points de ramassage
Déchets spéciaux <i>peinture, produits inflammables</i>	Collecte annuelle
Epaves ou pièces de véhicules	Démolition ou garage
Médicaments Déchets hospitaliers	Pharmacie et collecte annuelle
Bonbonnes de gaz	Retour en magasin
Matières d'excavation ou de démolition	Décharge contrôlée
Laine de verre, de pierre Eternit	Décharge contrôlée

## Horaires des déchetteries

### Miège

déchetterie des Hartes

#### Été

*1<sup>er</sup> mars au 31 octobre*

Ma au ve 15 h 00 - 19 h 00

Sa 09 h 30 - 12 h 00  
13 h 00 - 17 h 00

#### Hiver

*1<sup>er</sup> nov. au 28-29 février*

Me, ve 17 h 00 - 19 h 00

Sa 09 h 30 - 12 h 00  
13 h 00 - 17 h 00

### Venthône

déchetterie de Cratogne

#### Été

*1<sup>er</sup> mars au 31 octobre*

Me 16 h 00 - 19 h 00

Sa 08 h 00 - 12 h 00  
16 h 00 - 18 h 00

#### Hiver

*1<sup>er</sup> nov. au 28-29 février*

Me 16 h 00 - 18 h 00

Sa 09 h 00 - 12 h 00

### Pour les habitants de Veyras :

#### Sierre

déchetterie de Chétroz

Les horaires d'ouverture et  
informations utiles sont  
disponibles sur [www.sierre.ch](http://www.sierre.ch)

# Chaque déchet à sa place

 <b>Type de déchets</b>	 <b>Collecte</b>	 <b>A ne pas mettre</b>
 <b>Ordures ménagères</b> Déchets urbains incinérables	Moloks Points de ramassage	Matériaux recyclables
 <b>Papier et carton</b> Emballages en carton, journaux, revues, livres de poche	Déchetteries Ecopoints	Papier ménage, serviettes, mouchoirs, briques de boissons, papier cadeau enduit, carton souillé (ordures ménagères)
 <b>Textiles et chaussures</b> Vêtements, chaussures propres, peluches	Ecopoints	Jouets à piles (retour magasin), habits sales ou usés (ordures ménagères)
 <b>Ferrailles et fer blanc</b> Tous types de métaux, boîtes de conserve	Déchetteries Ecopoints	Plastiques
 <b>PET</b> Bouteilles de boisson PET munies du logo	Ecopoints Déchetteries Commerces	Bouteilles de shampoing, de lait, de détergent, d'huile, de vinaigre (retour magasin ou ordures ménagères)
 <b>Plastiques</b> Bouteilles de lait, shampoing, lessive	Commerces	Autres plastiques (ordures ménagères), PET
 <b>Aluminium</b> Canettes en alu, papier d'alu, barquettes	Commerces Déchetteries	Restes de nourriture, fer blanc
 <b>Capsules en aluminium</b> Capsules Nespresso, Spécial T	Commerces Déchetteries	Toutes autres capsules (ordures ménagères)
 <b>Piles</b> Accumulateurs, piles, batteries	Commerces Déchetteries	Veuillez signaler les accus endommagés aux responsables : danger d'incendie !
 <b>Appareils</b> Tous les appareils électriques, électroniques, jouets à piles	Commerces Déchetteries	Lampes, ampoules
 <b>Lampes et luminaires</b> Tubes fluorescents, ampoules à économie d'énergie, LED	Commerces Déchetteries	Lampes à incandescence (ordures ménagères)
 <b>Verre</b> Verre d'emballage, bouteilles, pots de confiture	Ecopoints Déchetteries	Porcelaine, céramique, vitres, miroirs, verres à eau, verres à vin (déchets inertes)
 <b>Encombrants</b> Déchets trop grands pour un sac de 35 litres	Déchetteries	Pneus, batteries, toutes les autres matières (collecte séparée)
 <b>Bois propres</b> Meubles en bois, planches, panneaux agglomérés	Déchetteries	Ceps, sarments, souches
 <b>Inertes</b> Verres plats, vaisselle, porcelaine, verres, vases, pierres, etc.	Déchetteries	Enrobé bitumineux, plâtre, béton (DCMI)
 <b>Déchets verts, composts</b> Pelouse, branches, feuilles, épluchures, déchets alimentaires crus, marc de café	Composts privés Composts de quartier Déchetteries	Cendres, litière d'animaux domestiques (ordures ménagères), restes de repas, produits laitiers
 <b>Déchets alimentaires</b> Restes de repas, produits laitiers	Déchetteries	Déchets alimentaires crus, épluchures, marc de café
 <b>Ceps, sarments, souches</b>	Déchetteries	Attention : prévenir RETRIPA SA Contre paiement : CHF 120.- le m <sup>3</sup>
 <b>Huiles</b> Huiles alimentaires et huiles minérales	Déchetteries	Ne pas mélanger les deux types d'huiles
 <b>Pneus de voiture</b> Avec ou sans jante	Déchetteries	Contre paiement : CHF 6.- la pièce sans jante, CHF 10.- la pièce avec jante



**Le déchet le plus facile  
à éliminer est celui que  
l'on n'a pas produit.**

Nous remercions chaleureusement  
les citoyen·ne·s de Noble-Contrée

**pour leur contribution  
à une commune  
propre et une gestion  
des déchets raisonnée.**

Les informations utiles sont disponibles sur le site [noble-contree.ch](http://noble-contree.ch), rubrique *Pratique* > *Déchetteries*. Le règlement des déchets est disponible à la rubrique *Administration* > *Règlements communaux* > *Gestion des déchets*.

Conformément au règlement communal, les contrevenants sont amendables.

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à l'administration communale de Noble-Contrée au 027 564 63 00, par mail à [administration@noble-contree.ch](mailto:administration@noble-contree.ch) ou consulter les sites spécialisés suivants :

- **Taxe au sac Valais romand**  
[www.trier-pas-sorcier.ch](http://www.trier-pas-sorcier.ch)
- **Enevi**  
[www.enevi.ch](http://www.enevi.ch)
- **Faîtière des organisations de recyclage**  
[www.swissrecycling.ch](http://www.swissrecycling.ch)



Commune de Noble-Contrée  
Avenue St-François 6 – CP 8  
3968 Veyras

027 564 63 00  
[administration@noble-contree.ch](mailto:administration@noble-contree.ch)  
[noble-contree.ch](http://noble-contree.ch)

**f** @noblecontree  
**@** @noblecontree  
**in** Commune de Noble-Contrée